

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



“Les années apportent l’expérience
aux esprits sincères”

Alphonse de Lamartine

Le chiffre

30

entreprises peuvent être
accueillies dans le parc
d’activités du Saubois

► **3 La vie
se réinvente
dans les EHPAD**

► **11 Le «Joyeux
Noël» numérique
des élèves
du CEPAC**



► **5 à 8**

Le Pôle Seniors, théâtre et sujet phare du conseil municipal

Actus...

Fermeture exceptionnelle des services municipaux

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et le CTM (Centre Technique Municipal) seront exceptionnellement fermés les jeudis 24 et 31 décembre après-midi.

Le PAD (Point d'Accès au Droit) sera quant à lui fermé les jeudis 24 et 31 décembre ainsi que le lundi 28 et le mercredi 30 décembre.



Solidarité

Des lycéens de Notre-Dame-des-Anges offrent des boîtes de Noël à l'Entraide Amandinoise

Plus d'une cinquantaine de boîtes de Noël, préparées par les élèves de Première du lycée Notre-Dame-des-Anges, ont été remises à l'Entraide Amandinoise vendredi dernier.

Garnies de produits alimentaires et autres petits cadeaux, elles seront distribuées aux personnes dans le besoin.

Ce beau projet de solidarité a été rendu possible grâce à Gérald Taverne, directeur de l'établissement ; Sandrine Lerouge, adjointe des élèves de Première ; Sœur Francelyne, pastorale à Notre-Dame-des-Anges ; Henri Boutelier, président de l'Entraide Amandinoise.



Votre LVAhebdo vous donne rendez-vous en 2021

Votre hebdomadaire municipal marque une pause. Il sera de retour dans vos boîtes aux lettres dès jeudi 7 janvier, pour le démarrage d'une nouvelle année riche en actualités.

En attendant, toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes ! Pendant ces vacances, restez connectés :

- ▶ www.saint-amand-les-eaux.fr
- ▶ www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux
- ▶ www.instagram.com/saint_amand_les_eaux

▶ Une information à partager, une demande à formuler ? Contactez-nous par téléphone au 03 27 22 49 70 ou par mail via lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Les commerçants du centre-ville prêtent leurs vitrines aux artistes amandinois

À quoi bon peindre, à quoi bon sculpter, à quoi bon créer si le résultat ne peut être partagé ? En raison de la crise sanitaire, les artistes locaux se retrouvent dans l'impossibilité d'organiser des expositions...

Fort heureusement, une solution leur a été proposée. Les commerçants du centre-ville leur sont venus en aide en leur mettant leur vitrine à disposition. Baladez-vous rues Thiers et d'Orchies. Vous aurez l'occasion de découvrir le fruit du travail mené par Sculptam, la section Peinture des Amis des Moulins et l'Amicale de Modélisme ferroviaire (AAMCS).





Lien social

La vie se réinvente dans les EHPAD

Depuis le début de la pandémie, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) connaissent des protocoles sanitaires drastiques. Le personnel soignant trouve des solutions pour qu'ils ne deviennent pas synonymes d'isolement. En voici deux exemples.

Six ambassadeurs pour créer des liens avec les personnes âgées et leur famille

Jusqu'ici, c'était le personnel soignant et administratif qui s'occupait de tout. Il accueillait les familles, allait chercher les résidents, les laissait se rencontrer dans le respect des gestes barrière, organisait les appels, les échanges en



visio tout en continuant à assurer les soins, à gérer les dossiers, à animer les quatre EHPAD de la ville. Michel Thumerelle, le directeur du centre hospitalier, a trouvé comment rendre les soignants pleinement aux soins des résidents : en recrutant des « ambassadeurs » qui auraient pour tâche de créer du lien avec les résidents et avec leurs familles.

Ils ont été six à débiter le 23 novembre. « Un par petites structures, deux pour les résidences du Bruille et Estréelle qui accueillent plus de personnes », détaille Barbara Chiarello, cadre de santé. Théo Megoeuil, 20 ans, est l'un d'eux. « Je veux devenir éducateur spécialisé. Mon travail, ici, me conforte dans mon choix. Ça fait du bien aux résidents et ça me fait du bien de les voir sourire. »

Il est présent 35 heures par semaine à la résidence du Bruille, parfois tard le soir, parfois les week-ends pour accueillir les visites pré-sentielle ou en distancielles des familles. Il passe dans les chambres des résidents, dans le salon. Il participe à l'animation du lieu. « On

accompagne nos ambassadeurs par un coaching, même si l'idée, c'est qu'ils soient force de proposition et autonome », explique Franck Bridoux, directeur adjoint du centre hospitalier. « Nous sommes en phase d'expérimentation dont on a, pour l'instant, des retours positifs », abonde Barbara Chiarello. Le centre hospitalier la finance sur ses fonds propres.

Une ambassadrice a démissionné le second jour de sa mission. « Tout le monde ne peut pas travailler en EHPAD, reconnaît Barbara Chiarello, mais nous recevons beaucoup de candidatures depuis le lancement de ce projet. « C'est peut-être un métier en émergence », prévient Franck Bridoux. ◀

Le personnel soignant fait le show pour ses résidents

« C'était formidable ! », résume Yannick Perdiou, résidente d'Estréelle, l'EHPAD niché contre le centre hospitalier. Pendant trois semaines, l'équipe soignante a répété le spectacle de Noël qu'elle voulait offrir aux 159 résidents. D'habitude, ce sont des prestataires extérieurs qui s'en chargent. Cette année, avec la Covid-19, ce n'était pas pensable. « On tenait à faire quelque chose malgré tout », confie Alexandra Chiacchia, animatrice.

Dix employés et quatre bénévoles mis dans la confiance se sont mis d'accord pour chanter,

en playback, sous les déguisements de Céline Dion, Annie Cordy, ou encore Dalida. Les résidents ont découvert cette surprise lors de trois représentations, vendredi et samedi.

Il ne fallait pas être plus de trois à table, mais ça ne comptait plus tellement devant les costumes prêtés par la ludothèque de Saint-Amand et l'école de danse La Védastienne, devant les pizzas offertes par Pizza Duo et les tiramisus de Michel Di Vincenzo et son équipe de la brasserie Les Champs Elysées.

Ils sont déjà présents

- **Support Bois.** Menuiseries.
- **Hainaut Confort.** Ingénierie du bâtiment et études techniques.
- **Wood Floor Partners.** Pose de revêtements de sols et de murs.
- **Montisole.** Travaux d'isolation.

Ils vont s'installer

- **Marbrerie du Hainaut.** Conception de monuments funéraires.
- **Castelain Detavernier.** Laboratoire de transformation de viande de charcuterie.
- **Natural Innov.** Formulation et vente de compléments alimentaires et de produits de soins pour les chevaux.
- **Dany Bâti.** Fabrication de bennes et de remorques.



Économie

Des projets novateurs attendus au parc d'activités du Saubois

80% des terrains en vente et des cellules en location sont occupés ou réservés.

En quelques chiffres...

8 hectares : superficie du parc

Les terrains en vente :

16 parcelles de 400 à 1 500 m²

20 euros le m²

L'hôtel d'entreprises :

3 bâtiments

13 cellules de 68 à 280 m²

La friche de la cimenterie Bonna n'est déjà plus qu'un lointain souvenir. Racheté par la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) et viabilisé dans la foulée, le terrain (au croisement de la route de Roubaix et de la rue de l'Épinoy) ne va pas tarder à devenir un parc d'activités dynamique, mieux : un pôle d'innovation.

Jusqu'à treize entreprises en location

Pour attirer les entreprises, la CAPH a développé deux offres : la location et l'acquisition. L'un des premiers bâtiments à être sorti de terre se situe à l'entrée de la zone : il s'agit d'un hôtel d'entreprises. Actuellement, il regroupe trois sociétés.

Deux autres hôtels sont en cours d'achèvement et devraient être livrés en mars 2021. Au total, treize entreprises pourront être accueillies en location sur le parc d'activités.

Deux terrains vendus, dix optionnés

En parallèle, la Porte du Hainaut a mis en vente seize terrains. Deux accueillent d'ores et déjà des entreprises, dix sont actuellement réservés. De nouveaux bâtiments ne devraient donc pas tarder à pousser comme des champignons. D'autant que la Porte du Hainaut a mis en place une mesure incitative. « Elle prend en charge les frais d'études architecturales pour que les coûts ne soient pas supportés par les entreprises » révèle Olivier Delattre, directeur du Pôle Développement Économique et Emploi de la CAPH. « Nous avons décidé de le proposer sur ce parc à titre expérimental. Les retours sont très positifs. »



« On arrive facilement à se projeter »

À quoi la zone doit-elle son attractivité ? « Elle arrive à maturité. Le cadre est bucolique, les parcelles sont pré-implantées dans l'espace public... On arrive facilement à se projeter. »

La communauté d'agglomération a également rendu possible l'effet tremplin. « Elle facilite le parcours résidentiel des entreprises. Après avoir créé son activité à domicile, un entrepreneur peut décider de louer transitoirement puis de construire dans la même zone... »

Des projets porteurs

Quelles entreprises trouvera-t-on ? Des enseignes existantes ? Des créations ? « Nous avons les deux. »

Il y a tout d'abord des entreprises en développement qui souhaitent trouver un endroit où se poser dans la durée. À l'origine, le projet leur était destiné. Ces sociétés vont pouvoir s'implanter dans le tissu local et trouver un terrain d'exercice vraiment adapté à leurs activités. »

Dans un même temps, le parc d'activités verra se développer une série de projets porteurs. « De par la qualité de son aménagement paysager, ce parc va au-delà de sa vocation artisanale puisqu'il va accueillir des projets à innovation technologique, développés par des PME et des PMI, ainsi que des activités encore peu présentes dans la région » dans des secteurs aussi variés que l'agroalimentaire ou la construction. ◀

[Dossier] Conseil municipal

Le Pôle Seniors, théâtre et sujet phare du conseil

Il est bon, parfois, de déroger aux habitudes. Jeudi 17 décembre, les élus ont pris le chemin, non pas de l'espace Jean-Ferrat, mais de l'ancienne piscine, avenue du Clos, pour prendre part au dernier conseil municipal de l'année.

Ils ont ainsi pu se figurer avec facilité la vocation du bâtiment, entièrement remis à neuf et qui deviendra (avec la maison attenante) le Pôle Seniors.

Les élus étaient réunis dans la salle principale qui deviendra le « Palais des Jours Heureux ». Il leur suffisait de lever les yeux pour les apercevoir. D'un côté, un soleil couchant. De l'autre, un soleil levant. Pouvait-on trouver métaphore plus manifeste ? Légataires du passé, dépositaires de l'avenir, les élus se sont penchés sur deux projets qui signent l'avènement d'une nouvelle ère : l'ouverture prochaine du Pôle Seniors et la création du Pôle Citoyenneté.

Mais avant que l'ordre du jour ne soit entamé, la première adjointe est revenue sur les derniers événements qui ont marqué l'actualité de la cité thermale.

La crise sanitaire sévit toujours

Nelly Szymanski a tout d'abord tenu à rappeler que l'épidémie de COVID-19 n'était pas encore « derrière nous. Nous devons rester vigilants et continuer de respecter au mieux les gestes barrières, dans l'attente du déploiement d'un vaccin pour lequel le site amandinois de GSK est notamment mobilisé. »

Ce contexte sanitaire a notamment empêché l'organisation des événements traditionnels, tels que le marché de Noël ou encore le banquet des aînés.

Un coup de pouce aux seniors et aux commerces en ces temps de crise sanitaire

Pour que la ville prenne tout de même des airs de fête, la commune a concentré ses efforts sur la décoration.

Quant aux seniors, des colis de Noël leur ont été récemment distribués, « auxquels s'est ajouté un chèque de solidarité de vingt euros à dépenser chez nos commerçants locaux que nous souhaitons également soutenir par ce geste. »

Eux aussi souffrent en ces temps de crise. Ils se retrouvent contraints, au pire, de baisser le rideau, au mieux, de s'adapter via la mise en place, à leurs frais, de mesures drastiques. Pour les aider à faire face à ces difficultés, la Ville a lancé l'Office du Commerce qui leur prodigue écoute et accompagnement.

En parallèle, elle met à leur disposition un outil numérique : l'application AmandiShop'. « Près de 50 commerçants se sont déjà inscrits sur cette plateforme. » ◀

Les échos du conseil

▶ Le débat d'orientation budgétaire aura lieu lors du conseil municipal du jeudi 18 février. Il sera suivi par le vote du budget primitif, fixé au 11 mars. « Ce sera un budget d'attente, compte tenu de la crise sanitaire, de la fermeture du Pasino et des nouvelles politiques de l'État, de la Région, du Département et de la communauté d'agglomération » a prévenu notre maire.

▶ Les réunions de quartiers organisées habituellement en amont du vote du budget ne pourront pas avoir lieu cette année, en raison de la crise sanitaire. Les habitants seront tout de même invités à donner leurs avis par écrit.

▶ 4 849 euros ont été récoltés pour le petit village de Saorge, durement frappé par la tempête Alex. Le conseil municipal a décidé de verser, en plus, 1 500 euros. La solidarité se poursuit : vous avez jusqu'au 31 janvier pour faire vos dons à l'accueil de la mairie ou du CCAS.



Développement de la démocratie participative : pour des projets concrets élaborés par les habitants

À Saint-Amand-les-Eaux, les habitants ont leur mot à dire. En effet, ils sont déjà régulièrement sollicités pour émettre des avis voire des idées : réunions de concertation en amont du vote du budget, consultation au préalable des chantiers...

La commune veut aller encore plus loin et faire de chacun un acteur de la ville. Elle envisage donc la création d'un pôle « Citoyenneté » qui, pour mener à bien ses missions, s'appuiera sur plusieurs piliers.

Vie associative : un soutien renforcé pour favoriser le lien social

En septembre 2018, la ville lançait le festival « Saint-Amand-les-Eaux Nombriil du Monde » qui avait pour but de rassembler, de fédérer. Le pôle « Citoyenneté » s'inscrit dans la continuité. Pour créer du lien social, il pourra notamment compter sur les 180 associations amandinoises. La Ville continuera de les accompagner et de leur fournir un appui, qu'il soit financier, matériel ou humain. La réorganisation du Haut

Comité à la Vie Associative est aussi à l'ordre du jour.

- ▶ Rendez-vous en 2021 et en 2024 pour le forum des associations, en 2022 et en 2025 pour la soirée des mérites associatifs.

Des outils de consultation numériques à déployer

Comme l'a expliqué la première adjointe, Nelly Szymanski, la participation citoyenne s'exercera sous plusieurs formes :

- ▶ La consultation. « La municipalité présente un projet et recueille les avis et les remarques des habitants. »
- ▶ La concertation. « Elle implique une participation de la population en amont du projet avec des phases de débat public et une transparence accrue. »
- ▶ La co-élaboration. « Les habitants élaborent des projets avec l'aide de l'autorité publique. » Sont prévues, concrètement : la mise en route d'outils de consultation numérique et l'organisation de réunions publiques. « La participation citoyenne s'exercera également dans le cadre

du conseil municipal des Enfants, du Conseil de la Jeunesse, du nouveau Haut Comité à la Vie Associative et des comités « Vivre mon quartier ». »

Des comités « Vivre mon quartier » et des ateliers participatifs

Cinq comités « ouverts à l'ensemble des citoyens de la ville » vont effectivement être mis en place pour regrouper :

- ▶ Le Moulin des Loups ;
- ▶ Le centre-ville, la résidence de la Gare et Barbusse ;
- ▶ L'Elnon et le Faubourg de Tournai ;
- ▶ Le Moulin Blanc, la Bruyère et le Saubois ;
- ▶ Le Mont des Bruyères, la Croisette et Cubray.

« Toutes les rues seront représentées. » L'objectif ? Aborder des sujets majeurs de la vie quotidienne et discuter des projets qui concernent, et la ville dans son ensemble, et le quartier en particulier. De plus, des ateliers participatifs donneront l'opportunité aux membres « d'élaborer, de construire et de choisir des projets qu'ils jugeront prioritaires pour leur quartier sur des thématiques telles que le développement durable, le cadre de vie, l'embellissement des espaces partagés ou les animations... »

Une enveloppe de 15 euros par an et par habitant

Le budget participatif s'appuie sur un principe : « Vous décidez, nous réalisons. » Ainsi, pour que les projets des habitants voient le jour, une partie du budget municipal leur sera allouée. Est prévue une enveloppe de 15 euros par an et par habitant soit 250 000 euros par an pour les cinq comités de quartier. ◀

- ▶ L'Alliance Amandinoise s'est abstenue, les autres groupes ont voté pour.

Le lancement, c'est pour quand ?

Un premier test va être mené courant 2021 au Moulin des Loups avec un budget participatif de 50 000 euros. L'ensemble des comités de quartier seront lancés en 2022.

DSP Casino : des dates à retenir

L'adjointe aux finances, Sylvie Wiart, est revenue sur la procédure de Délégation de Service Public relative au casino. Pour rappel, en 2019, il avait été proposé d'attribuer cette DSP au groupe Partouche. Or, le candidat évincé (la société du grand casino de Dinant) s'est opposé à cette décision en introduisant un référé devant le tribunal administratif qui a annulé la procédure. La Ville a alors fait appel. Le Conseil d'État a annulé le jugement du tribunal administratif pour erreur de droit. Toutefois, il a pointé une « distorsion de concurrence du fait de la dichotomie de la durée entre la DSP (qui est de 18 ans) et du bail emphytéotique qui est de 30 ans. » Un conseil municipal exceptionnel se tiendra jeudi 7 janvier 2021 pour résilier ledit bail et relancer la nouvelle DSP qui sera attribuée le 10 juin.

Les commissions municipales

Travaux - Urbanisme - Environnement et Développement durable

Patrick Dufour
Franc de Nève
Éric Pynte
Mounir Out Maghoust
Thérèse Parent François
Didier Legrain
Régis Van Gulck
Frédéric Vanruymbeke
Pascale Teite
Bérandère Maurisse
Antoine Deltour
Éric Castelain

Sport - Santé - Bien-Être - Bien Vieillir - Culture - Animations - Patrimoine - Tourisme

David Leclercq
Cécile Nowak Grasso
Noura Atmani
Pascale Teite
Frédéric Vanruymbeke
Hélène Collier Da Silva
Ludovic Dhote
Mounir Out Maghoust
Jean-Marc Mondino
Guillaume Florquin
Éric Castelain
Hassane Meftouh

École - Petite Enfance - Enfance - Jeunesse

Florence Ville Delférière
Dominique Boutelier
Virginie Derisbourg Picart
Régis Van Gulck
Mounir Out Maghoust
Ludovic Dhote
Frédéric Vanruymbeke
Pascale Teite
Hélène Collier Da Silva
Bérandère Maurisse
Éric Castelain
Nathalie Bigex Grimaux

Des activités innovantes proposées au Pôle Seniors



Les seniors représentent plus de **35%** de la population amandinoise

Pour sûr, le Pôle Seniors forme un bel écrin. Mais quels services y seront déployés ?

Un bâtiment conçu pour accueillir plusieurs centaines de personnes

L'adjoint à la santé et au bien vieillir, David Leclercq, le voit comme « un pôle d'excellence et d'innovation destiné aux seniors (...) Ce lieu nous offre des qualités exceptionnelles, avec notamment une capacité d'accueil pouvant aller jusqu'à 688 personnes en temps normal (...) Il proposera des activités autour du bien-vieillir, du bien-être, du vivre-ensemble... Certaines seront récurrentes, d'autres ponctuelles. À titre d'exemple, le mercredi sera dédié aux rencontres intergénérationnelles... »

Ateliers numériques, théâtre, conférences...

La directrice du site, Caroline Darel, a détaillé le projet. « À chaque salle sera dédié un thème. Au rez-de chaussée, vous trouverez une salle bien-être avec yoga du rire, réflexologie, aromathérapie... Il y aura également les ateliers multimédias pour permettre aux aînés de s'approprier les nouvelles technologies... »

L'étage sera dédié à la culture (cours de langues, ateliers d'écriture, théâtre, généalogie...),

aux loisirs (scrapbooking, karaoké, escape game...) et aux arts (peinture, mosaïque, art thérapie...).

La grande salle, quant à elle, sera modulable. Elle pourra accueillir des activités sportives (gymnastique douce, arts du cirque...), des ateliers sur le bien-vieillir (prévention des chutes, travail sur la posture du corps...), des conférences ou encore des temps d'échange pour les aidants familiaux. « Ce lieu évoluera en fonction des besoins et des envies. »

Pour mettre en place ces activités, la Ville pourra faire appel aux forces vives de la commune, telles que les associations, en nouant des partenariats.

Une opération financée à 65% par la Région

L'opération a coûté 4,56 millions d'euros nets. Elle entre dans le cadre du contrat de station thermale signé avec la Région qui l'a financée, à 52% via le FEDER et à 13,5% via la PRADET. La Ville a donc dépensé 1 569 000 euros. ◀

À quand l'ouverture ?

Le bâtiment devrait ouvrir le 1^{er} avril 2021 avec un protocole adapté en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

À savoir : dès début janvier, le Service d'Aide à Domicile et le guide-service seront transférés dans les bâtiments administratifs situés à l'arrière du Palais.

Grand'place : le pont sera-t-il reconstitué ou enterré ?

▶ « Le patrimoine, ça compte. Il faut le protéger, quoi qu'il en coûte. »

Notre maire a annoncé qu'une alternative allait être proposée à la population et aux élus au sujet du devenir du pont historique retrouvé sous la Grand'place. « Soit on rebouche tout et on dépense 150 000 euros. Soit, nous reconstituons l'entrée de l'abbaye telle qu'elle était au XVII^e siècle.

Le projet coûte 1,8 million d'euros mais des mécènes peuvent être trouvés. » Plusieurs se sont d'ailleurs déjà déclarés.

▶ **VIE ASSOCIATIVE.** Une subvention de 3 960 euros va être versée à une association au titre de l'aide à projets. 133 250 euros d'acomptes de subventions 2021 vont être octroyés à huit associations sportives, culturelles et diverses. (unanimité).

▶ **BUDGET.** Le conseil municipal a autorisé l'engagement, la liquidation et le mandatement de 2 290 555 euros d'investissement (unanimité).

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) va recevoir un acompte de la subvention 2021 avec un plafond de versement fixé à 25% de la subvention versée en 2020, soit 287 500 euros (unanimité).

▶ **ÉDUCATION.** La maternelle et l'école élémentaire Georges-Walliers vont fusionner pour ne former qu'une entité : l'école primaire Georges-Walliers. Souhaitée par les conseils des écoles, cette fusion sera effective dès la rentrée de septembre 2021 et offrira une plus grande souplesse d'organisation pédagogique (unanimité).

▶ **FIBRE OPTIQUE.** La Ville va signer une convention d'immeuble avec la société THD-5962 pour permettre la desserte, en fibre optique, des sept logements affectés au collège du Moulin Blanc situés au 551, rue du Caillou Bécau (unanimité).

▶ **URBANISME.** Lors d'un précédent conseil municipal, les élus ont approuvé la cession du 57 et du 59 Grand'place (qui abritaient autrefois le commissariat de police) à des porteurs de projets. Ces derniers vont également acquérir deux parcelles contiguës (ensemble de 241 mètres carrés) au prix de 15 000 euros. Pour rendre possible le futur projet de liaison piétonne entre la rue de Tournai et la Grand'place, les acheteurs ont accepté le principe de la création d'une servitude de passage au profit de la commune (unanimité).

La ville va vendre à un particulier l'immeuble sis 2174 route de Condé pour un prix de 40 000 euros (unanimité).

▶ **TRAVAUX.** La Ville va procéder à la résiliation du marché de maîtrise d'œuvre signé pour la réhabilitation intérieure de l'église Saint-Martin (unanimité).

Un avenant va être signé pour prolonger la durée de location des échafaudages utilisés dans le cadre du chantier de réhabilitation de l'église Saint-Martin (unanimité).

▶ **ENVIRONNEMENT.** Franc de Nève représentera la commune au sein de l'ADEPSE - Association pour le Développement des Équipements du Parc Scarpe-Escaut (unanimité).

Pour info

Le conseil municipal peut être revu sur la page Youtube « Ville de Saint-Amand-les-Eaux ».

Nouvelle démocratie et vieilles dérives

Le dernier conseil municipal de l'année a été houleux, les règlements de comptes entre anciens amis (Eric Renaud, Alain Bocquet et Fabien Rousel) ayant pris des allures de ring de boxe.

Nous préférons nous concentrer sur ce qui concerne Saint-Amand. Deux sujets ont plus particulièrement attiré notre attention :

Le thème de la démocratie participative

L'expérimentation qui sera menée dans le quartier du Moulin des Loups est intéressante, puisque le comité de quartier va disposer d'un budget de 50.000 € pour initier de nouveaux projets, à l'initiative des habitants eux-mêmes. Nous serons vi-

gilants sur trois points particuliers en ce domaine :
- la composition du comité de quartier
- le fait que ce budget participatif ne remplace pas des actions que la municipalité aurait menées de toute façon

- le fait de ne pas « privatiser » des moyens, autrement dit s'assurer que les projets sont d'intérêt général et non au service d'un petit groupe local

Les travaux de l'église Saint-Martin

Nous contestons depuis de nombreuses années les marchés passés avec des bureaux d'études pour assurer le suivi de nos travaux. Cette fois, la municipalité veut résilier le contrat avec ces bureaux d'études. En effet, les découvertes de nouveaux travaux à effectuer s'accumulent, le chantier s'éternise, les budgets dérapent... Mani-

festement, l'équipe de maîtrise d'œuvre n'a pas fourni un travail satisfaisant et elle se permet de nous demander des honoraires supplémentaires. Il conviendra, au-delà de la résiliation du contrat, de demander à ces bureaux d'études d'assumer la responsabilité des dérives du chantier. Il est hors de question que la municipalité supporte financièrement les incompétences de ces officines.

En dépit de la morosité ambiante, nous souhaitons à toutes et à tous un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année !

2020, une année à part,

2021, un nouveau départ !

AGIR POUR SAINT-AMAND

Eric CASTELAIN

« Notre ville gérée en trompe l'oeil va à vau-l'eau !

Quelques mois après son élection d'extrême justesse, la majorité municipale confirme ses insuffisances qui handicapent la gestion de la commune. La Municipalité fortement éculée agit en roue libre, fait dans l'amateurisme et mène notre ville à vau-l'eau. Sa gestion en trompe l'oeil ne fait pas illusion ! Et les dérives financières qu'elle provoque ramènent d'ores et déjà aux dures réalités d'une situation dégradée et bloquée pour l'avenir. Mais aussi aggravée par la crise sanitaire qui coûte déjà plusieurs millions d'euros au budget communal. Il en est ainsi du « Palais des jours heureux » à l'ancienne piscine avenue du clos. Si la réhabilitation de ce patrimoine abandonné depuis des années est justifiée; son coût (6 Millions d'euros TTC) et le financement de celui-ci restent problématiques. Mais, c'est surtout son utilisation et son utilité qui

interpellent ! Cet équipement entre en concurrence et fait doublon avec l'Espace Solidarité Raymond Bédé mais aussi avec un certain nombre d'associations existantes. A coup sûr, cela va générer des conflits, des divisions et des surcoûts. On nous annonce un projet innovant et original, c'est en fait un médiocre copié-collé qui plagie ce qui existe déjà et depuis longtemps !

De même la pseudo participation citoyenne à la gestion municipale annoncée par le Maire relève de l'enfumage ! Comme l'a dénoncé notre collègue Nathalie BIGEX, ce projet «...a l'apparence et le goût de la démocratie participative, mais n'en produit aucun des effets !... ». Préparé dans la précipitation et sans concertation préalable, il préfigure une démarche partisane, clientéliste et électoraliste. Les expériences passées et très vite avortées du

Conseil des Sages, du Haut Comité à la Vie Associative, des réunions annuelles de quartiers, etc... doivent inciter les citoyens amandinois à la plus grande méfiance quant à ce faux semblant participatif ! Dans ce cadre, une transparence absolue de la Municipalité s'impose sur les origines et les conséquences techniques, financières et éventuellement sanitaires du champignon mûrissant qui infeste les charpentes neuves de l'église Saint Martin dont la réhabilitation doit s'achever en 2021."

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et restons prudents face à la COVID-19 !

L'ALLIANCE AMANDINOISE

Eric RENAUD, Claudine DEROEUX, Antoine DELTOUR, Nathalie BIGEX, Hassane MEFTOUH

Chers Amandinois,

L'année 2020 touche bientôt à sa fin. Nous avons à cœur de porter votre voix au sein de la municipalité depuis notre élection en Mars. Lors du dernier conseil municipal, nous avons par exemple défendu la démocratie participative, en proposant à tous les élus le recours à des référendums communaux sur des sujets majeurs durant les prochaines années, afin de connaître et de faire respecter la volonté des Amandinois. Ce type de référendum est utilisé dans d'autres communes et permettrait de trancher certains sujets très coûteux ou pouvant changer en profondeur notre quotidien ou notre environnement. Cela aurait pu servir dans de nombreux cas comme par exemple sur la construction d'une halle sur la place du

Mont des Bruyères, qui fut évoquée l'an passé.

Nous espérons que l'année 2021 sera une année meilleure pour tous après avoir vécu des mois très difficiles et alors même que la situation sanitaire est loin d'être revenue à la normale. Lors de cette nouvelle année nous défendrons des projets majeurs que les Amandinois attendent depuis longtemps : la création d'une police municipale pour améliorer la sécurité dans notre ville, le soutien à nos petits commerçants si durement touchés par la crise ou encore la création d'un magnifique jardin public accessible à tous au niveau du Parc de la Scarpe avec une aire de jeux pour les enfants.

En 2021, il faudra également relancer le tourisme et l'emploi à St Amand. Le Thermalisme doit être mis davantage en avant pour attirer de nouveaux

touristes et faire rayonner notre commune. Nous pensons également à nos aînés qui demandent plus de logements adaptés de style plain-pied à St Amand, afin de pouvoir rester y vivre en toute sécurité quand leur logement ne le leur permet plus.

Enfin, nous vous souhaitons à toutes et tous, un Joyeux Noël et une Bonne Année : heureuse et douce ! Nous restons à votre disposition et sommes impatients de vous retrouver en 2021 !

**DÉFENDRE LES AMANDINOIS -
RASSEMBLEMENT NATIONAL**

Guillaume FLORQUIN et Bérandère MAURISSE

Un nouveau haut lieu du vivre-ensemble pour Saint-Amand

Ce dernier conseil municipal de l'année 2020 nous a donné l'occasion d'inaugurer le Pôle Séniors et son Palais des Jours Heureux, installée dans l'ancienne Piscine de l'avenue du Clos. Vous le savez, la défense du patrimoine est un de nos combats de toujours. Après la réhabilitation de notre Tour Abbatiale, de l'Echevinage, de celle engagée pour l'Eglise Saint-Martin, il nous apparaissait essentiel de sauvegarder également ce lieu qui renferme en lui une partie de l'âme et de l'histoire amandinoise pour lui donner une seconde vie.

Ce lieu magique, complètement réhabilité, sera un nouvel équipement innovant et un haut lieu du vivre-ensemble pour les séniors d'aujourd'hui

et de demain grâce aux multiples activités et services qui y seront proposés dès le mois d'avril.

Au vivre-ensemble, nous souhaitons passer également au faire ensemble. C'est le sens de la délibération sur la démocratie participative que nous avons adoptée. Notre objectif est clair : impliquer toujours plus les Amandinoises et les Amandinois dans les choix pour leur ville. C'est la raison pour laquelle, nous allons développer au cours des cinq prochaines années de nombreux outils pour renforcer la participation des habitants dans la prise de décision. Budgets participatifs, comité « Vivre mon quartier » et ateliers participatifs seront ainsi expérimentés dès 2021.

Après des mois passés à se confiner, à se protéger, à éviter au maximum les contacts, à limiter

les rassemblements, nous avons tous très envie de pouvoir nous retrouver. Ce nouvel équipement et ces instances de démocratie participatives seront de belles occasions de le faire.

Pour cela, nous devons encore patienter un peu. Si l'arrivée d'un vaccin nous envoie des signaux positifs, la pandémie n'est pas encore derrière nous. Restons vigilants, continuons d'appliquer les gestes barrières et nous pourrions bientôt reprendre une vie normale.

Malgré ce contexte, nous vous souhaitons à toutes et tous de passer de belles fêtes de fin d'année.

ENSEMBLE SAINT-AMAND AU COEUR

Majorité municipale



Travaux

Des chantiers au quotidien pour une ville en perpétuelle transformation

Vous ne le remarquez pas toujours, surtout si vous empruntez le même itinéraire chaque jour, mais des travaux sont menés, au quotidien, dans votre ville. Et il ne s'agit pas seulement d'entretenir les voiries et les bâtiments municipaux. Des modifications sont apportées pour répondre au plus près aux attentes des usagers. Revenons sur quelques récents chantiers.

Cadre de vie

La place de la Bruyère est métamorphosée. Le stationnement, surtout, a été repensé. Un marquage au sol délimite les nouvelles places, plus nombreuses qu'auparavant. La Ville a profité de cette intervention pour réduire quelque peu la largeur de la voie de circulation. L'objectif ? Inciter les automobilistes à lever le pied. La signalisation verticale a aussi été renforcée en ce sens puisqu'un radar pédagogique et un panneau annonçant un virage dangereux ont été installés. Au centre de la place, des arbres plantés dans des pots géants ajoutent de belles couleurs. Dans la foulée, un coup de peinture a été don-

né aux écluses et à la signalisation, rue des Ormeaux.

Accessibilité

- ▶ La Ville est intervenue au niveau des passages piétons de la route de la Fontaine Bouillon **1**. Ainsi, des adoucisseurs ont été créés tandis que des bandes podotactiles et des potelets ont été mis en place pour permettre aux personnes à mobilité réduite et aux malvoyants de traverser en sécurité.
- ▶ Un chemin piétonnier a été créé tout autour de l'école d'art pour faciliter les accès aux différentes entrées.

Circulation et stationnement

- ▶ D'importants travaux ont été réalisés impasse Vincent. Après l'intervention de Noréade sur les réseaux d'eau et d'assainissement, les entreprises missionnées ont refait à neuf la voirie et les trottoirs **2**.
- ▶ Les travaux de réaménagement du parking Jean-Monnet sont terminés. Il accueille désormais 103 places de stationnement.
- ▶ La ruelle du Clos **3**, qui donne accès à des garages, a été réaménagée tandis que des travaux d'entretien ont été menés rue de l'Écluse.
- ▶ La couche d'usure a été renouvelée sur une portion du chemin de la Pannerie. ◀



À savoir

Mobilité : comment développer l'usage du vélo en ville ?

Sur ce point, les techniciens municipaux travaillent en lien avec l'ADAV (Association Droit Au Vélo). Ensemble, ils ont déterminé les lieux les plus appropriés pour accueillir des arceaux. Une trentaine ont d'ores et déjà été posés, principalement en centre-ville.

En 2021, une trentaine d'arceaux supplémentaires feront leur apparition dans les quartiers.



1



2



3

Sport



Covid-19

Titiller le cochonnet ? C'est possible, mais seulement à l'extérieur...

Comme le précise le Ministère des Sports, la pratique sportive des majeurs, qu'elle soit auto-organisée ou encadrée par un club ou une association, reste possible dans l'espace public, dans le respect du couvre-feu (retour au domicile à 20h maximum), du protocole sanitaire et dans la limite de 6 personnes.



Basket

EuroCup : victoire haut la main pour les Green Girls face aux suissesses

Retour sur le match de mercredi 16 décembre, Saint-Amand affrontait les Suisses de Winterthur en Coupe d'Europe. Dès le premier quart temps (21-9), les Green Girls se poussent mutuellement pour donner le meilleur et ainsi prendre l'avantage. Les performances d'Iva Slonjsak et de Jacinta Monroe apportent une force supplémentaire aux joueuses tout au long du match. L'objectif est clair : ne laisser aucune chance de qualification à son adversaire. Le match se déroule sans encombre pour les Amandinoises laissant leurs rivales derrière elles. Les Suisses s'accrochent pour limiter l'écart (39-32) à la mi-temps. Les Green Girls n'ont pas dit leur dernier mot et mettent un dernier coup de boost. S'assurant ainsi, sans surprise, la victoire (85-57), synonyme de qualification. Les Green Girls vont de nouveau goûter à l'Euro-coupe trois ans plus tard. Pour la suite, les

rencontres du premier tour se dérouleront du 19 au 22 janvier dans des groupes séparés avec une seule rencontre entre chaque équipe suite au protocole sanitaire. L'équipe de Fabrice Fernandes, dans la poule H, ira en Espagne. Elle affrontera les équipes belges de Braine et Wavre-Sainte-Catherine ainsi que les Espagnoles de Valence. ◀

LFB : « Trop d'absences pour lutter »

Samedi 19 décembre, le SAHB a disputé un match de Ligue Féminine contre Lyon. Les Amandinoises se sont inclinées sur le score de 89 à 55. Une défaite que le club impute aux absences de joueuses. «Toujours privées d'Alexia Dubié et d'Uju Ugoka, les Green Girls ont vu l'infirmerie se remplir avec la blessure en première mi-temps de Jacinta Monroe.»

Natation

Centre aquatique, un intermède bien occupé

L'eau des bassins est tel un miroir qu'argente l'incoïncidence des fonds... Les baies vitrées aspirent les lumières d'hiver. Mais le calme des lieux n'est qu'apparence : le centre aquatique fut une ruche bourdonnante durant ces dernières semaines. Dans les entrailles du centre, les techniciens et ouvriers ont profité des jours de fermeture contrainte pour des travaux d'entretien et de remise en état. Depuis son ouverture, la piscine a accueilli un nombre considérable de nageurs, plus qu'envisageaient les programmes du départ. L'ouverture des nouveaux équipements dans la région vont modifier cette donnée. Depuis le 27 novembre, le centre aquatique n'accueille plus de public. L'opportunité a été saisie pour opérer la vidange des bassins, re-

traiter les carrelages, les dégraisser, les traiter contre la glisse. Des travaux de plomberie dans les toilettes, de tuyauterie générale ont été entrepris. Côté traitement de l'air les 50 filtres du système qui brasse 90 000m³ à l'heure ont été nettoyés. Il en a été de même pour les filtres sur l'arrivée de l'eau du réseau. Enfin les filtres à sable par où transite l'eau en recirculation, ont été «détassés» et «retassés» pour leur redonner toute l'efficacité nécessaire.

La fermeture aura été finalement vécue comme une aubaine pour le centre. Il rouvrira ses portes pour les clubs à partir du 28 décembre et pour les scolaires à partir du 4 janvier. Nous aurons l'occasion d'y revenir. ◀





Le « Joyeux Noël » numérique des élèves des écoles d'art, de musique et de danse

Le Centre d'Enseignement des Pratiques Artistiques et Culturelles regroupe les écoles d'arts, de musique et de danse. Ce Cepac s'illustre cette semaine avec une nouvelle production collaborative entre les élèves des trois disciplines. Une vidéo mise en ligne en ce début de semaine, organisée et mise en scène, en musiques et voix par Jean Delcourt, Séverine Breye, Corinne Brasseur et Rebecca Storme ouvre un espace nouveau d'expression et de création pour les jeunes élèves de ces écoles. Conçu tel un message positif, poétique destiné à enrayer les effets délétères des confinements, la vidéo illustre tout un travail pédagogique des trois écoles pour maintenir le lien entre élèves et enseignants, écoles et publics.

Créations graphiques pour les plasticiens, musique instrumentale, chant choral pour les musiciens, pas de danse et moments de grâce entrent dans la composition de cette vidéo de quelques minutes. Elle a nécessité d'innombrables visioconférences,

échanges téléphoniques et messages entre professeurs, élèves et parents. Ces derniers furent, entre autres, mis à contribution pour l'enregistrement vidéo des prestations des jeunes artistes.



L'ensemble mixé et monté avec harmonie et légèreté valorise un moment de joie et d'enthousiasme à partager, tel que voulu par les concepteurs. Garder le lien entre tous les acteurs des écoles faisait partie du cahier des charges : c'est réussi. Ce « Joyeux Noël » collaboratif ouvre sur le futur et les rencontres directes, sans filtre, que chacun espère et attend. Bravo aux acteurs du Cepac !

► www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux

L'année se termine avec féerie à l'école Louise-Dematte

Pour terminer l'année en beauté, les écoliers ont eu droit à un repas de Noël jeudi 17 décembre. Dans les assiettes : un velouté aux asperges, suivi d'une bouchée festive de poulet et d'un gratin dauphinois. Et pour le

dessert ? Chacun a pu déguster une buchette glacée Père Noël en chocolat. À l'école Louise-Dematte, la salle de restauration a été décorée pour l'occasion. Des animations ont également été proposées. Les enfants ayant



participé aux stages de danse avec la professeure du CEPAC, Corinne Brasseur, ont réalisé des démonstrations. En parallèle, des activités artistiques, informatiques et ludiques sur la thématique de Noël ont été proposées. À leur retour en classe, les enfants ont offert une grande carte créée par leurs soins à leur enseignant pour souhaiter de bonnes fêtes.

Chantons Noël ensemble avec les choristes et les calligraphes

Les Maîtres Chanteurs et la chorale La Croch'Coœur de Rosult ont mené un beau projet de fin d'année. Ils ont appris et enregistré (de chez eux) un chant de circonstance : « Noël Ensemble » !



Pour que vous puissiez fredonner à votre tour, les choristes ont fait appel aux belles plumes de l'atelier de calligraphie de Saint-Amand-les-Eaux pour retranscrire les paroles. Résultat : un clip vidéo de toute beauté à regarder en famille durant les festivités !

► Rendez-vous sur www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux

Des colis et des bons d'achat pour les veuves de guerre et les anciens combattants



L'association des ACPG-CATM-TOE (Anciens Combattants Prisonniers de Guerre - Combattants Algérie Tunisie Maroc - Théâtre d'Opérations Extérieures) ont distribué aux veuves de guerre de la ville des colis emplies notamment de victuailles alléchantes : gaufrettes, madeleines, truffes...

90 bons d'achat d'une valeur de 25 euros ont également été offerts aux anciens combattants de la section.

En bref...

Emploi

Recrutement de jeunes réservistes

Le commandement de la force de réaction rapide France (basé à Lille) va avoir des places disponibles en 2021 pour des jeunes militaires, réservistes opérationnels.

Le profil recherché est le suivant :

► étudiants disponibles durant les vacances et quelques fois en semaine pour monter quelques services ;

► jeunes exerçant déjà une profession qui peuvent gérer leur emploi du temps.

Les jeunes intéressés par l'engagement militaire «à temps partiel» avec rémunération peuvent adresser un mail à l'adresse suivante : cdureservecrfr@hotmail.fr avec CV et lettre de motivation.

Deux jours pour récupérer ou acquérir les dalles originelles de l'église Saint-Martin

Elles paraient le sol de l'église Saint-Martin depuis le XVIII^e siècle. Démontées au cours du chantier de rénovation intérieure, les dalles sont actuellement en vente. Les fonds récoltés serviront à la restauration de l'orgue. 300 ont d'ores et déjà trouvées preneur. «Généralement, ce sont des personnes qui veulent un souvenir de Saint-Amand-les-Eaux, pour elles-mêmes ou pour leurs enfants» témoigne Marie-Jo Latko, présidente des Amis de l'église Saint-Martin qui chapeautent la vente.

Les acquéreurs pourront venir chercher leurs dalles à l'occasion de journées dédiées, fixées au vendredi 8 et samedi 9 janvier. «En raison des travaux, il n'est pas possible d'accéder à l'église Saint-Martin, le rendez-vous est donc fixé à l'église Sainte-Thérèse.» Vous aimeriez,



vous aussi, vous procurer une part de l'histoire d'un des fleurons du patrimoine local ? Une vente sera possible sur place, dans la limite des dalles disponibles.

► Vendredi 8 janvier, 14h-17h. Samedi 9 janvier, 10h-12h et 14h-17h. Église Sainte-Thérèse. Prix libre, à partir de dix euros l'unité. Un reçu fiscal pourra être délivré pour tout don supérieur ou égal à 50 euros.

Porte du Hainaut
Des mesures pour soutenir l'économie

Un conseil communautaire exceptionnel s'est tenu vendredi 18 décembre. Les élus ont adopté de nouvelles mesures pour venir en aide aux entreprises mises à mal par la crise sanitaire.

► Un fonds de solidarité pour les artisans et commerçants indépendants contraints à une fermeture administrative lors du second confinement.

► Un fonds de secours pour les bars et les restaurants (hors snacks et restauration rapide), les traiteurs, les discothèques, les hôtels et les salles de sports soumis à une fermeture administrative à minima jusqu'au 15 janvier.

► Un fonds d'aide spéciale pour les entreprises, commerçants et artisans qui ne peuvent bénéficier d'aucun dispositif d'aide. Les premiers dispositifs mis en place se poursuivent : fonds d'avances, suspension des loyers des locataires de la Porte du Hainaut...

► Pour connaître les critères et en savoir plus, envoyez un mail sur aideseco-covid19@aggllo-portedu-hainaut.fr

► PLACE AUX JEUX !
LA

ROUVRE SES PORTES

Bonne nouvelle ! Pendant les vacances, vous allez de nouveau pouvoir jouer sur place ou emprunter des jeux. On vous attend entre 14h et 17h15, du lundi au jeudi.

► Pour vous offrir un accueil de qualité et en toute sécurité, voici notre

nouvelle organisation :

1. Chaque enfant doit être accompagné d'un parent et le jeu est possible uniquement entre personnes d'un même foyer

2. Pour venir jouer, vous devez réserver votre séance au 03 27 48 13 69 ou au 03 27 24 43 57 car le nombre de place est limité. Pas de réservation pour les locations.

3. Le port du masque est obligatoire dès 6 ans.

Deuxième bonne nouvelle, le jeu sur place est toujours gratuit !

► A SAVOIR !
APRÈS LES VACANCES,
la ludothèque restera
ouverte au public !

► Les mercredis de 9:00 à 11:45 (créneau spécial 0-3 ans) et de 13:45 à 17:45, les vendredis de 16:00 à 17:45 et les samedis de 10:00 à 11:45 et de 14:00 à 16:00.

Troisième bonne nouvelle, en 2021, la location devient gratuite !

► NOËL DANS
LES QUARTIERS

Le Comité de la Bruyère aura le plaisir de distribuer ses colis de fin d'année

aux aînés du quartier, samedi 26 décembre.

► Entre 10:30 et 12:00

► INFO SIAVED

La collecte des déchets s'effectue plus tôt, à partir de 4h30. Nous vous prions donc de présenter vos bacs devant l'habitation, la veille du jour de ramassage.

► POINT INFO DÉCHETS

Du lundi au vendredi de 8:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:00 au 0 800 775 537. Les déchèteries seront fermées le 25 déc. et le 1^{er} janv. 2021.

► COLLECTE DÉCHETS

► MER. 6 JANV.
(déchets ménagers)

► MER. 30 DÉC.
(avec sacs jaunes et bac à verre)

► DÉCHÈTERIE

Du lun. au sam. de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi et jours fériés.

► NUMÉROS UTILES

► Médecin de garde
03 20 33 20 33
► Smir 0800 81 13 92
► Mairie 03 27 22 48 00
► CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre
LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

Décès KUHYT DITIMOTEO Pina (85 ans). VERDAVAINÉ DUHAMEL Rachel (92 ans). HYERNEAUX Serge (83 ans). NOWAK Léon (84 ans). BOSSY DUPUIS Fernande (94 ans). FREMAUX Dominique (63 ans). LAMBERT Francine (71 ans).

Menu LUNDI 28 DÉC. Betteraves rouges, ciboulette, boulettes de bœuf, sauce tomate, coquillettes, yaourt, compote. **Repas BIO**

MARDI 29 DÉC. Friand au fromage, aiguillettes de poulet chasseur, petits pois, jeunes carottes, pommes röstis, fromage demi-sel, kiwi.

MERCREDI 30 DÉC. Œuf dur mayonnaise, cordon bleu sauce tandoori, semoule, courgettes au jus, saint paulin, glace.

JEUDI 31 DÉC. Potage aux poireaux, steak haché de bœuf, gratin dauphinois, salade verte, velouté aux fruits, banane.

VENDREDI 1^{er} JANV.

